

« Les fonds de pension étrangers encaissent les dividendes du CAC 40 pendant que la France s'endette »

73 milliards d'euros de dividendes versés par le CAC 40 en 2024 : une manne dont profitent avant tout les fonds de pension étrangers, pendant que la France s'épuise à chercher de nouvelles taxes, constatent Michel Berry et Christophe Deshayes, codirecteurs de la chaire « Phénix-Grandes entreprises d'avenir » de Mines Paris PSL.

Publié le 17 mars 2026 sur le site LesEchos.fr

A partir de 2015, la France [s'est rêvée start-up nation](#). Cet enthousiasme soudain pour l'innovation et l'entrepreneuriat s'est en partie construit sur la notion de destruction créatrice de l'économiste Joseph Schumpeter et donc sur la nécessité de compenser coûte que coûte le déclin inexorable du vieux monde symbolisé par les grandes entreprises. A cette époque, Maurice Lévy alertait en disant ne rencontrer que des dirigeants craignant se faire uberiser.

Il est en réalité possible de conjurer le dépérissement des grandes organisations. La preuve, dix ans plus tard, aucune entreprise du CAC 40 ne s'est fait ubériser. Elles ont renouvelé assez profondément leur stratégie, les recherches que nous menons depuis plusieurs années en témoignent.

Lorsqu'en 2025 le DG de L'Oréal assure la conférence d'ouverture du CES à Las Vegas, une première pour une entreprise non technologique et non américaine, c'est la reconnaissance d'une longue transformation. Il en va de même quand EssilorLuxottica lance sur le même salon [des lunettes révolutionnaires en partenariat](#)

[avec Meta](#). Ce dernier, en fin stratège, prend le soin de prendre une participation capitalistique de 3 %. Autre exemple avec Michelin qui se réinvente au point de se présenter désormais non plus comme le leader mondial du pneu mais celui des composites.

La liste est aussi longue que celle du CAC 40 voire au-delà. En réalité, si l'économie française est connue pour son faible nombre d'entreprises intermédiaires (ETI), elle est enviée pour ses grandes entreprises souvent championnes du monde dans leur secteur. Pouvons-nous ignorer ou dénigrer plus longtemps un tel avantage concurrentiel ?

Une contribution « exceptionnelle » qui se prolonge

Devant les difficultés budgétaires françaises qui ne font que s'accroître, l'idée de faire contribuer davantage de tels champions à la santé éblouissante est revenue dans le débat public comme une évidence. Après tout, ce ne serait que justice que de leur demander de mettre la main à la poche, nous dit-on !

C'est ainsi qu'est née l'idée d'une contribution exceptionnelle, [un doux euphémisme pour une taxation d'office qui ne peut que se prolonger](#). Il est vrai que le taux actuel d'imposition des entreprises est moins élevé que lors des Trente glorieuses mais c'est le cas partout sur la planète.

Ironie de l'histoire, comme souvent en matière de coercition, cette taxe frappe peu les entreprises qui tirent leurs profits de l'étranger. Si cette contribution devait se prolonger, cela reviendrait à marquer un but contre notre camp ! Il est en effet devenu facile de se délocaliser.

Ce n'est ni un chantage, ni un signe d'ingratitude, c'est la simple application d'une loi économique implacable, celle de l'avantage compétitif, auquel elles doivent être très attentives face à leurs concurrentes surtout si leurs actionnaires ne sont pas français.

Pour un fonds d'investissement souverain

Il existe pourtant une autre manière de faire contribuer durablement les grands champions français à l'équilibre des comptes de notre système social, en devenir actionnaire et recevoir des dividendes. Pas par la nationalisation dont on connaît l'issue mais par exemple via un fonds d'investissement dit souverain, en l'occurrence dédié aux grandes entreprises, quitte à s'endetter un peu plus.

Certains endettements sont de bonnes affaires. Tous les ans, beaucoup s'indignent du montant « scandaleusement élevé » [des dividendes versés par le CAC 40 \(73 milliards d'euros en 2024\)](#). Mais

pourquoi diable laisser les fonds de pension étrangers profiter de l'aubaine pendant que l'Etat français s'épuise à financer avec l'argent qu'il n'a plus, les investissements les plus risqués d'une part et les déséquilibres sociaux croissants d'autre part ?

L'actionnariat est une méthode légitime donc réellement pérenne de faire contribuer les grandes entreprises au modèle social français. On nous explique qu'il n'en est pas question car ce serait trop risqué ou que cela reviendrait à mettre le doigt dans l'engrenage de la privatisation, ou encore que certains secteurs seraient à proscrire. Drôle d'obstination à laisser les autres profiter seuls, de la performance des champions français.

De nombreuses nations tirent profit des succès internationaux de leurs champions comme le Japon grâce à ses exportateurs et une devise volontairement affaiblie, d'autres de leurs capacités d'investissement via des fonds souverains, comme la Norvège, la Chine, les pays du Golfe...

La France dispose pour l'instant encore, à la fois de champions nationaux de classe mondiale et d'une épargne très conséquente. Verser au débat public une telle idée est une manière de poser autrement la question de la contribution des champions français. Notre bateau coule et nous regardons ailleurs